



MAIRIE DE TURENNE



**ARRÊTÉ FIXANT LES DATES DE MISE EN
VENTE DE L'IMMEUBLE**

SIS AU 84 RUE FRANÇOIS LEYMARIE

N° 2023-05-005

Le Maire de la Commune de TURENNE (19),

Vu la délibération en date du 8 mars 2023 fixant les modalités de vente aux enchères de l'immeuble sis au 84 rue François Leymarie ;

A R R E T E

Article 1^{er}. – DATE DE MISE EN PUBLICITE.

La publicité par affichage et sur le site internet de la commune est fixée :

DU LUNDI 15 MAI AU MERCREDI 31 MAI 2023 (INCLUS)

Article 2. – REMISE DES OFFRES.

Les offres seront remises sous plis cachetés envoyés en RAR ou déposés directement à la mairie :

DU JEUDI 1^{er} JUIN AU JEUDI 15 JUIN 2023 (INCLUS)

Article 3. – VISITE DU BIEN.

La visite du bien est possible pendant les heures d'ouverture de la mairie. Le demandeur récupèrera les clés à la mairie et les redéposera à la fin de la visite.

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Brive

Fait à TURENNE, le 11 mai 2023
Le Maire,
Yves GARY

